

5 étapes pour mettre en oeuvre sa cartographie des risques avec l'AMDEC

Complémentaire au DUERP, la cartographie des risques est un incontournable pour anticiper toute défaillance qui pourrait intervenir au sein d'une activité, d'un processus, d'un choix stratégique. En pratique, certains risques sont bien définis et connus mais leur détectabilité est difficile.

La méthode AMDEC garantit la prise en compte de ce facteur.

La cartographie des risques est un outil de pilotage qui permet la gestion et l'évaluation des risques, au delà des notions de Santé et Sécurité au Travail

Pour réaliser une cartographie des risques, il faut être bien organisé et se fixer des objectifs atteignables et mesurables.

1

Déterminer les rôles et responsabilités de chacun

- Établir le périmètre
- Créer un rétroplanning
- Organiser le projet
- Attribuer des pilotes pour chaque risque



2

Faire un état des lieux des risques inhérents à l'activité

- Recenser les risques existants
- Interroger les professionnels
- Engager les équipes
- Analyser les risques via la méthode AMDEC :



3

Définir le niveau de criticité des risques



Fonction à assurer → Mode de défaillance
→ cause → effet → validation / vérification

$$\text{Criticité} = \text{Gravité} \times \text{Fréquence} \times \text{Détectabilité}$$

Prioriser les risques en fonction de leur gravité et fréquence.

On peut par exemple fixer une échelle de fréquence et de gravité en 4 ou 5 niveaux



4

Formaliser la cartographie des risques

- Faire un tableau/logigramme
- Utiliser un code couleur

5

Établir un plan d'action à partir de la Criticité résiduelle Cr

$Cr = C \times \text{coefficient de maîtrise du risque}$

